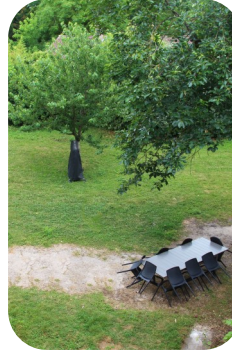


LES PARTENAIRES

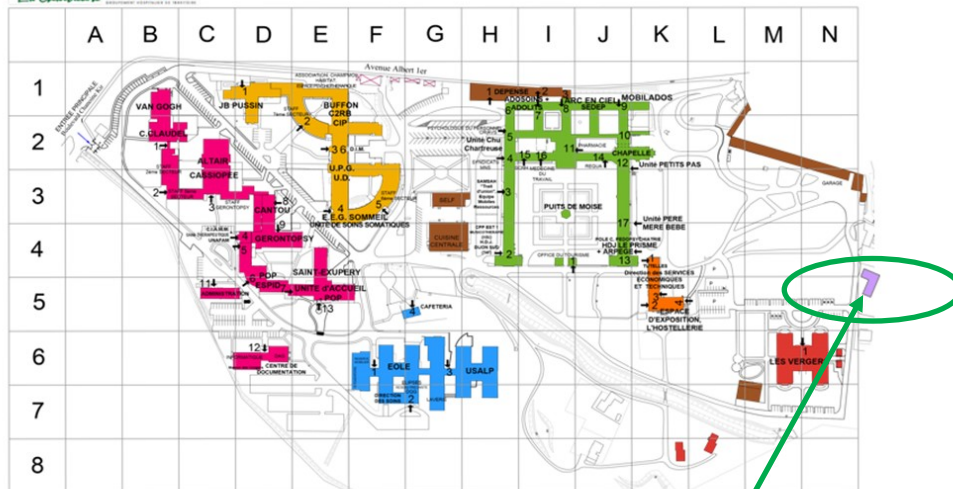
- Partenaires en interne : unité du pôle de réhabilitation, unité du pôle intra hospitalier, unité du pôle extra hospitalier
- Partenaires institutionnels : Agence Régionale de Santé, Assurance Maladie, Conseil Départemental, CHU, GHT
- Partenaires de santé : Maison Départementale des Personnes Handicapées, Hôpitaux de Jour, Centre Médico-Psychologique, SAMSAH, SAVS, Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel
- Partenaires extérieur : Service de protection juridique du CHLC, Mandataires judiciaires (SMJPM, UDAF)



PLAN D'ACCÈS



CENTRE HOSPITALIER LA CHARTREUSE - Plan de masse



Matisse 2.0



En autobus : Prendre la ligne 3, 12 ou 13 - arrêt « CHS La Chartreuse »



En tramway : Prendre le tram T1 - arrêt « Dijon Gare » ou T2 - arrêt « Foch »

Matisse 2.0

Accompagnement intensif

81 rue Faubourg Raines - 21000 DIJON



Matisse 2.0 est une structure d'accompagnement intensif à domicile de personnes âgées de 18 à 30 ans présentant un risque de décompensation psychotique, ayant vécu une première décompensation psychotique, ou présentant une psychose débutante ou un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

Le dispositif s'articule autour de deux axes, à savoir :

- un accompagnement de 3 mois renouvelable une fois au sein de la Maison rue faubourg Raines
- Un suivi en appartement autonome pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.



Secrétariat : 03 80 42 55 08
Cadre socio-éducatif : 06 65 44 08 40

Horaires d'accompagnement :
En journée du lundi au vendredi

Astreintes téléphoniques :
- 18h à 23h du lundi au vendredi
- 12h à 23h le week-end

LES MISSIONS

L'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaires de Matisse 2.0 se centre sur les besoins de chaque patient en :

- S'appuyant sur les envies, les aspirations et les besoins de la personne mais également sur son/ses expériences et son expertise.
- Respectant les espaces, les temps et les préférences (culturelles...) de l'intimité de la personne dans son habitat.
- Travaillant sur un lien territorial efficace (bailleurs sociaux, services de proximité...).
- S'appuyant sur l'entourage électif (familial et amical) de la personne en tant que ressource mais également en tant que détenteur d'une expérience et d'une expertise du parcours de leur proche.
- Proposant des méthodes d'évaluations et d'accompagnement globales pour être au plus près des aspirations, des souhaits et des besoins de la personne.

LES OBJECTIFS DES SOINS

- Permettre à une population spécifique d'accéder à un logement dans un cadre sécurisant avec une présence physique et téléphonique soutenue.
- Travailler et pérenniser l'insertion sociale dans un logement autonome en l'accompagnant de manière intensive, personnalisée et soutenue.
- Identifier et individualiser les aptitudes du patient à vivre en logement seul ou collectif et réaliser une évaluation de l'autonomie par l'ensemble des équipes pluridisciplinaires.
- Accompagner, soutenir et favoriser l'autonomie du patient dans les gestes de la vie quotidienne et les démarches socio-administratives grâce à des actions socio éducatives et des stimulations adaptées.
- Veiller au développement de la vie affective des patients et au maintien du lien avec leurs proches.

- Évaluer l'état de santé mentale des patients, répondre à leurs demandes et veiller à la prise et à la compréhension médicamenteuse.
- Définir un projet personnalisé en s'appuyant sur les ressources du patient, avec pour objectif la sortie à court ou moyen terme dans un dispositif moins intensif.
- Assurer la coordination avec l'ensemble des partenaires de soin et de réhabilitation psychosociale

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Un dossier d'admission peut être demandé et doit être adressé au secrétariat de Matisse. Chaque dossier d'admission sera étudié par la commission, qui se réunit tous les 3 mois. À l'issue de celle-ci une réponse sera apportée par courrier, à savoir :

- Accueil en appartement autonome avec une période d'essai d'un mois
- Accueil dans la maison avec une période d'essai d'un mois
- Accueil d'un mois max. dans la maison afin d'évaluer la faisabilité d'une admission
- Refus

Dans l'éventualité d'un avis favorable de la commission, une journée de rencontre sera programmée avec des entretiens auprès du médecin psychiatre et du psychologue afin de confirmer ou d'infirmer l'admission.

En complément de ces entretiens, des temps de rencontre avec l'équipe pluridisciplinaire seront aussi proposés et viendront étayer la décision.

L'ÉQUIPE

- 2 médecins psychiatres (0,2 ETP*)
- 1 psychologue (0,4 ETP*)
- 1 cadre socio-éducatif (0,5 ETP*)
- 2 infirmiers (2 ETP*)
- 4 éducateurs spécialisés (3,3 ETP*)
- 1 assistante sociale (0,1 ETP*)
- 1 secrétaire AMA (0,1 ETP*)

* ETP = Équivalent Temps Plein